

Mes chers collègues,

Mme PEYRONNET, vous n'avez pas jugé utile de nous convier Michel Roqueta et moi à la réunion préparatoire de ce conseil consacré à l'élection du maire et de ses adjoints.

Vous êtes donc dans l'incapacité de dépasser le clivage majorité/opposition érigé en principe absolu par le maire déchu.

Pourtant fin juin la justice a tranché ; tranché de manière radicale en lui infligeant une sévère condamnation pénale. Leader destitué d'une majorité municipale soumise à son diktat, vous continuez à agir selon ses méthodes y compris pour la convocation du conseil envoyée 3 jours avant - le minimum légal- et en informant tardivement la population.

A 8 mois des municipales de 2026, j'observe que vous avez écarté la démission collective du conseil que j'aurais soutenue pour redonner une pleine légitimité morale à cette assemblée et pour éviter l'image délétère du « tous-pourris », en effet

Après la condamnation de M. MARTIN, coupable de prise illégale d'intérêts, le 2^{ème} adjoint M. JEANNE, a admis avoir accepté entre mars 2023 et décembre 2024, pendant l'élaboration du PLUi du Pays d'Aix, le reclassement de parcelles naturelles lui appartenant dans le lotissement du Mas de Roby afin de les rendre constructibles.

Les mêmes faits entraînant les mêmes sanctions pénales... ne recommençons pas.

Mais c'est aussi sans compter avec votre complicité passive Mme PEYRONNET, en tant que 1^{ère} adjointe déléguée au budget. Vous avez couvert des détournements de fonds publics par votre impuissance à résister au pouvoir autoritaire de M. MARTIN. En conseil municipal, je vous avais alertée sur des paiements, sur le budget municipal, de factures de fournisseurs sans lien avec le budget voté par les élus. Vous n'avez donné aucune suite, ni au moment du bilan comptable détaillé que vous présentez annuellement depuis 2021, ni en faisant état de demandes de remboursements de ces dépenses indues.

Dans ces conditions, comment vraiment tourner « la page MARTIN » ? Qui choisir pour assurer la transition jusqu'en 2026 ? M. JEANNE ? vous-même Mme PEYRONNET ?... qui pouvez être rattrapés par des sanctions judiciaires ?

Vous, Mme PEYRONNET ? toujours sous l'emprise du maire déchu, incapable de vous y opposer ; quand ces derniers jours il est encore dans les bureaux de la mairie pour donner ses instructions, même après avoir été démissionné par le Préfet ?

Pourquoi, chers collègues, continuer à cautionner des pratiques qui risquent de vous éclabousser ?

Aujourd'hui, je vous le dis : chacun dispose de la faculté de voter en son âme et conscience, en toute connaissance de cause et en toute indépendance - à bulletin secret - pour un changement de mode de gouvernance plus participative et plus collaborative entre nous et avec la population.

Et parce que l'exemplarité n'est pas une option, je vous propose de fonder notre action sur une éthique de la responsabilité et de l'engagement tourné vers l'intérêt général dans le respect de la Loi.

Je me présente donc à la fonction de maire. Vous votez ainsi pour une gestion des affaires courantes transparente et démocratique jusqu'aux prochaines élections, avec pour seule ambition de servir Saint Marc et les Saint Marçais.

Dans le cas contraire, c'est la continuation du « système MARTIN » qui a trahi votre confiance comme M. JEANNE du reste.

Merci de votre attention.

Patrick Markarian